

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Joël PEYRE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

2

FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe de la restauration scolaire

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif du Budget Annexe de la Restauration Scolaire.

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Précédemment assurée en délégation de service public, l'activité de la restauration scolaire est, depuis le 1^{er} septembre 2015, gérée au sein d'un budget annexe afin de mieux maîtriser le coût tout en améliorant la qualité de service.

Le périmètre du budget annexe comprend : la cuisine centrale, la préparation et la livraison des repas aux cantines de la Ville d'Avignon, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et aux Centres de Vacances Loisirs (CVL).

Le projet de budget primitif 2026 s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 4 806 515 €, tous mouvements confondus (réels et ordres).

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. Les recettes

Les recettes de **fonctionnement** sont d'un montant total de 3 941 600 € selon la répartition suivante :

•	◦ 70 – prestations de services	1 500 100 €
	◦ 74 – dotation, subventions et participations	109 000 €
	◦ 75 – autres produits de gestion courante	2 200 000 €
	◦ 042 – opérations de transfert entre sections	132 500 €

Le poste des prestations de services (1,5 M€) se décompose notamment entre les repas scolaires (pour près d'1,150 M€) basé sur le maintien des tarifs particulièrement attractifs et solidaires, les repas du CCAS, du centre social Monclar et des centres de vacances et de loisirs.

Sur le chapitre 75, la proposition de budget comprend une subvention de fonctionnement du budget principal de 2,2 M€,

La quote-part des subventions transférées est inscrite pour 132 k€ (chapitre 042).

Les recettes d'**investissement** intègrent :

- - Le FCTVA pour 45 000 € ;
 - La dotation aux amortissements pour 290 700 € (chapitre 040 – opérations de transfert entre sections).
 - Un emprunt d'équilibre de 529 215 €

B. Les dépenses

Les dépenses de **fonctionnement** s'élèvent à 3 941 600 € selon la répartition suivante :

•	◦ 011 – charges à caractère général	2 336 520 €
	◦ 012 – charges de personnel	1 298 870 €
	◦ 65 – autres charges de gestion courante	13 210 €
	◦ 66 – Charges financières	1 800 €
	◦ 67 – Charges exceptionnelles	500 €
	◦ 042 – opérations de transfert entre sections (amortissements)	290 700 €

Concernant les charges à caractère général (2,3 M€), le premier poste de dépenses concerne l'alimentation, évaluée en fonction du nombre de repas programmés en 2026 et l'augmentation des prix des denrées alimentaires. De leur côté, les charges de personnels s'élèvent à 1,3 M€.

La dotation aux amortissements s'élève en 2026 à 290 700 € (chapitre 042).

S'agissant des **investissements**, les inscriptions budgétaires sont portées à 864 915 € en vue d'acquérir des équipements nécessaires au bon fonctionnement de la cuisine centrale et des satellites (732 K€). Enfin, contrepartie de la recette en fonctionnement, la quote-part des subventions transférées est également inscrite pour 132 K€ en dépense d'investissement (chapitre 040).

Ces propositions sont retracées en annexe 5.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **ADOPTE** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, pour le budget annexe de la Restauration Scolaire, la somme de 4 806 515 € en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements entre chapitres selon les conditions énoncées par la nomenclature comptable et financière M57 dans la limite d'un taux de 7.5% ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOPTE

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025
ACTE PUBLIE LE 08/01/2026**

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :